



NOTE DE TRAVAIL

COMITÉ JURIDIQUE — 36^e SESSION

(Montréal, 30 novembre – 3 décembre 2015)

Point 2 : Examen du Programme général des travaux du Comité juridique

**EXAMEN D'AUTRES POINTS INSCRITS AU PROGRAMME GÉNÉRAL
DES TRAVAUX DU COMITÉ JURIDIQUE**

(Note présentée par le Secrétariat)

1. INTRODUCTION

1.1 La présente note de travail rend compte des travaux portant sur les points inscrits au Programme général des travaux du Comité juridique qui ne font pas l'objet des notes WP/2-1 à WP/2-4.

**2. EXAMEN DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN CADRE JURIDIQUE EN CE QUI
CONCERNE LES SYSTÈMES CNS/ATM, Y COMPRIS LES SYSTÈMES
MONDIAUX DE NAVIGATION PAR SATELLITE (GNSS), ET LES
ORGANISMES MULTINATIONAUX RÉGIONAUX**

2.1 À la cinquième séance de sa 203^e session, le 5 novembre 2014, le Conseil a classé ce point au cinquième rang dans l'ordre de priorité du Programme général des travaux du Comité juridique. Il n'y a pas eu d'activité majeure à l'OACI dans ce domaine. Le Secrétariat continue à observer et à suivre, selon les besoins, les activités pertinentes.

**3. PROMOTION DE LA RATIFICATION DES INSTRUMENTS DE
DROIT AÉRIEN INTERNATIONAL**

3.1 À la cinquième séance de sa 203^e session, le Conseil a classé ce point au sixième rang dans l'ordre de priorité du Programme général des travaux du Comité juridique.

3.2 Le nombre de ratifications d'instruments de droit aérien international adoptés sous les auspices de l'OACI figure en appendice, y compris le nombre de ratifications depuis la clôture de la 35^e session du Comité juridique le 15 mai 2013. Le site web public de l'OACI, sous la rubrique « Recueil des traités », contient des informations telles que des listes actualisées des parties aux traités multilatéraux de droit aérien ; la situation particulière de chaque État en ce qui concerne ces traités ; un tableau composite illustrant l'état des traités et la situation des États vis-à-vis des traités ; des guides administratifs pour aider les États à devenir parties aux traités ; les résolutions de l'Assemblée concernant des questions de ratification ainsi que des renseignements et des recommandations à jour sur les questions de ratification. Toutes les actions du Dépositaire sont rapidement intégrées en ordre chronologique sur le site web.

3.3 À sa 38^e session (24 septembre – 4 octobre 2013), l'Assemblée a adopté la Résolution A38-19 : *Promotion de la Convention de Beijing et du Protocole de Beijing de 2010*, qui priait instamment tous les États de signer et ratifier la *Convention sur la répression des actes illicites dirigés contre l'aviation civile internationale* (Convention de Beijing de 2010) et le *Protocole complémentaire à la Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs* (Protocole de Beijing de 2010). Elle a également adopté la Résolution A38-20 : *Promotion de la Convention de Montréal de 1999*, qui priait instamment tous les États qui ne l'ont pas fait de devenir parties à la *Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international*, faite à Montréal le 28 mai 1999 (Convention de Montréal de 1999).

3.4 Le Président du Conseil et la Secrétaire générale font la promotion des instruments de droit aérien international lorsqu'ils sont reçus dans des États membres et lorsqu'ils rencontrent des fonctionnaires de haut niveau. La Pologne, Singapour, la Namibie et la République de Corée ont accueilli respectivement des séminaires juridiques les 14 novembre 2013, 6 février 2014, 17 février 2014 et 26 mai 2015 pour promouvoir ces instruments, entre autres. La Direction des affaires juridiques et des relations extérieures (LEB) encourage la ratification de ces instruments aux séminaires juridiques, à l'occasion des dépôts personnels effectués par des représentants d'État, aux sessions de l'Assemblée et au cours d'autres réunions de l'OACI. Elle s'est jointe aussi à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, au Nigéria et au Bangladesh, pour faire la promotion des instruments de Beijing et du *Protocole visant à amender la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs* (Protocole de 2014).

4. DÉTERMINATION DU STATUT D'UN AÉRONEF – CIVIL/D'ÉTAT

4.1 Cette question a été inscrite au Programme des travaux du Comité juridique lors de la 203^e session du Conseil susmentionnée et le septième rang dans l'ordre de priorité lui a été attribué. Le Conseil a demandé à LEB d'examiner l'étude du Secrétariat de 1993 sur les aéronefs civils et les aéronefs d'État (C-WP/9835) pour trouver les domaines dans lesquels il serait possible d'engager le Comité juridique, et il a recommandé que l'on se penche sur des façons de donner suite à cette question. Cet examen sera fait en temps utile.

5. SUITE À DONNER PAR LE COMITÉ

5.1 Le Comité juridique est invité à examiner la présente note de travail et à prendre les dispositions qu'il juge nécessaires.

APPENDICE

ÉTAT DES INSTRUMENTS DE DROIT AÉRIEN INTERNATIONAL (au 20 octobre 2015)						
		Date d'entrée en vigueur	Signatures	Ratifications ou adhésions (et nombre requis pour l'entrée en vigueur, le cas échéant)		Ratifications depuis le 15 mai 2013
1.	Convention relative à l'aviation civile internationale Chicago, 7 décembre 1944 (Doc 7300) Dépositaire : É.-U.	4/4/47	52	191		Aucune
2.	Accord relatif au transit des services aériens internationaux Chicago, 7 décembre 1944 (Doc 7500) (partie du Doc 9587) Dépositaire : É.-U.	30/1/45		130		1
3.	Accord relatif au transport aérien international Chicago, 7 décembre 1944 (partie du Doc 9587) Dépositaire : É.-U.	8/2/45		11		Aucune
4.	Protocole concernant le texte authentique trilingue Buenos Aires, 24 septembre 1968 (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : É.-U.	24/10/68	58	152		Aucune
5.	Protocole concernant le texte authentique quadrilingue Montréal, 30 septembre 1977 (Doc 9217) (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : É.-U.	16/9/99	39	88		1
*6.	Protocole concernant le texte authentique quinquélingue Montréal, 29 septembre 1995 (Doc 9663) Dépositaire : É.-U.	–	66	75	Par. final ¹	1
*7.	Protocole concernant le texte authentique en six langues Montréal, 1 ^{er} octobre 1998 (Doc 9721) Dépositaire : É.-U.	–	60	56	Par. final ¹	1
8	Article 93 <i>bis</i> , Convention de Chicago Montréal, 27 mai 1947 (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	20/3/61		116		1
9.	Article 45, Convention de Chicago Montréal, 14 juin 1954 (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	16/5/58		142		1
10.	Articles 48 a), 49 e) et 61, Convention de Chicago Montréal, 14 juin 1954 (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	12/12/56		145		1

¹ Ce Protocole entrera en vigueur seulement quand l'amendement correspondant du paragraphe final de la *Convention relative à l'aviation civile internationale* sera en vigueur.

* Pas en vigueur

ÉTAT DES INSTRUMENTS DE DROIT AÉRIEN INTERNATIONAL (au 20 octobre 2015)						
		Date d'entrée en vigueur	Signatures	Ratifications ou adhésions (et nombre requis pour l'entrée en vigueur, le cas échéant)		Ratifications depuis le 15 mai 2013
11.	Article 50 a), Convention de Chicago Montréal, 21 juin 1961 (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	17/7/62		134		1
12.	Article 48 a), Convention de Chicago Rome, 15 septembre 1962 (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	11/9/75		120		1
13.	Article 50 a), Convention de Chicago New York, 12 mars 1971 (Doc 8970) (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	16/1/73		130		Aucune
14.	Article 56, Convention de Chicago Vienne, 7 juillet 1971 (Doc 8971) (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	19/12/74		134		Aucune
15.	Article 50 a), Convention de Chicago Montréal, 16 octobre 1974 (Doc 9123) (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	15/2/80		129		1
16.	Paragraphe final (texte russe), Convention de Chicago Montréal, 30 septembre 1977 (Doc 9208) (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	17/8/99		123		2
17.	Article 83 bis, Convention de Chicago Montréal, 6 octobre 1980 (Doc 9318) (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	20/6/97		168		6
18.	Article 3 bis, Convention de Chicago Montréal, 10 mai 1984 (Doc 9436) (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	1/10/98		149		3
19.	Article 56, Convention de Chicago Montréal, 6 octobre 1989 (Doc 9544) (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	18/4/05		126		1
20.	Article 50 a), Convention de Chicago Montréal, 26 octobre 1990 (Doc 9561) (incorporé au Doc 7300) Dépositaire : OACI	28/11/02		140		2
*21.	Paragraphe final (texte arabe), Convention de Chicago Montréal, 29 septembre 1995 (Doc 9664) Dépositaire : OACI	—		66	122 requises	2

* Pas en vigueur

ÉTAT DES INSTRUMENTS DE DROIT AÉRIEN INTERNATIONAL (au 20 octobre 2015)						
		Date d'entrée en vigueur	Signatures	Ratifications ou adhésions (et nombre requis pour l'entrée en vigueur, le cas échéant)		Ratifications depuis le 15 mai 2013
*22.	Paragraphe final (texte chinois), Convention de Chicago Montréal, 1 ^{er} octobre 1998 (Doc 9722) Dépositaire : OACI	—		53	124 requises	2
23.	Convention relative à la reconnaissance internationale des droits sur aéronef Genève, 19 juin 1948 (Doc 7620) Dépositaire : OACI	17/9/53	27	89		Aucune
24.	Convention relative aux dommages causés aux tiers à la surface par des aéronefs étrangers Rome, 7 octobre 1952 (Doc 7364) Dépositaire : OACI	4/2/58	26	49		Aucune
25.	Protocole portant modification de la Convention de Rome Montréal, 23 septembre 1978 (Doc 9257) Dépositaire : OACI	25/7/02	14	12		Aucune
26.	Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international Varsovie, 12 octobre 1929 (ICAO-Net) Dépositaire : Pologne	13/2/33	21	152		Aucune
27.	Protocole de La Haye portant modification de la Convention de Varsovie La Haye, 28 septembre 1955 (Doc 7632) Dépositaire : Pologne	1/8/63	38	137		Aucune
28.	Convention complémentaire à la Convention de Varsovie, pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international effectué par une personne autre que le transporteur contractuel Guadalajara, 18 septembre 1961 (Doc 8181) Dépositaire : Mexique	1/5/64	23	86		Aucune
*29.	Protocole de Guatemala Guatemala, 8 mars 1971 (Doc 8932/2) Dépositaire : OACI	—	33	7 ratifications 5 adhésions	30 ratifications requises	Aucune
30.	Protocole additionnel n° 1 Montréal, 25 septembre 1975 (Doc 9145) Dépositaire : Pologne	15/2/96	33	50		Aucune
31.	Protocole additionnel n° 2 Montréal, 25 septembre 1975 (Doc 9146) Dépositaire : Pologne	15/2/96	34	51		Aucune
*32.	Protocole additionnel n° 3 Montréal, 25 septembre 1975 (Doc 9147) Dépositaire : Pologne	—	32	21	30 requises	Aucune

* Pas en vigueur

ÉTAT DES INSTRUMENTS DE DROIT AÉRIEN INTERNATIONAL (au 20 octobre 2015)						
		Date d'entrée en vigueur	Signatures	Ratifications ou adhésions (et nombre requis pour l'entrée en vigueur, le cas échéant)		Ratifications depuis le 15 mai 2013
33.	Protocole additionnel n° 4 Montréal, 25 septembre 1975 (Doc 9148) Dépositaire : Pologne	14/6/98	38	59		Aucune
34.	Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international Montréal, 28 mai 1999 (Doc 9740) Dépositaire : OACI	4/11/03	72 États, 1 organisation régionale d'intégration économique	116		13
35.	Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs Tokyo, 14 septembre 1963 (Doc 8364) Dépositaire : OACI	4/12/69	41	186		1
*36.	Protocole portant amendement de la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs Montréal, 4 avril 2014 Dépositaire : OACI	—	29	1	22 requis	1
37.	Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs La Haye, 16 décembre 1970 (Doc 8920) Dépositaires : États-Unis, Fédération de Russie et Royaume-Uni	14/10/71	77	185		Aucune
38.	Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile Montréal, 23 septembre 1971 (Doc 8966) Dépositaires : États-Unis, Fédération de Russie et Royaume-Uni	26/1/73	60	188		Aucune
39.	Protocole complémentaire de Montréal Montréal, 24 février 1988 (Doc 9518) Dépositaires : États-Unis, Fédération de Russie, Royaume-Uni et OACI	6/8/89	69	173		1
40.	Convention sur le marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détection Montréal, 1 ^{er} mars 1991 (Doc 9571) Dépositaire : OACI	21/6/98	51	152 [25 produc- teurs]		4
*41.	Convention sur la répression des actes illicites dirigés contre l'aviation civile internationale Beijing, 10/9/10 (Doc 9960) Dépositaire : OACI		30	12	22 requis	6
*42.	Protocole additionnel à la Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs Beijing, 10/9/10 (Doc 9959) Dépositaire : OACI		32	12	22 requis	6

* Pas en vigueur

ÉTAT DES INSTRUMENTS DE DROIT AÉRIEN INTERNATIONAL (au 20 octobre 2015)						
		Date d'entrée en vigueur	Signatures	Ratifications ou adhésions (et nombre requis pour l'entrée en vigueur, le cas échéant)		Ratifications depuis le 15 mai 2013
43.	Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles Cap, 16/11/01 (Doc 9793) Dépositaire : Unidroit	1/3/06	28	60		12
44.	Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques, à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles Cap, 16/11/01 (Doc 9794) Dépositaire : Unidroit	1/3/06	28	60		9
*45.	Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs (Convention sur les risques généraux) Montréal, 2/5/09 (Doc 9919) Dépositaire : OACI		13	7	35 requises	6
*46.	Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers suite à des actes d'intervention illicite faisant intervenir des aéronefs (Convention sur la réparation en cas d'intervention illicite) Montréal, 2/5/09 (Doc 9920) Dépositaire : OACI		11	4	35 requises	3
47.	Convention sur les privilèges et les immunités des institutions spécialisées Nations Unies, 21 novembre 1947 – application à l'OACI Dépositaires : ONU (et OACI)	2/12/48		112		Aucune
48.	Accord sur le financement collectif – Groenland Genève, 25 septembre 1956 (Doc 9585) Dépositaire : OACI	6/6/58	13	19		Aucune
49.	Protocole portant amendement de l'Accord sur le financement collectif – Groenland Montréal, 3 novembre 1982 Autres amendements en 2008 (incorporé dans le Doc. 9585) Dépositaire : OACI	1/1/83 provisoire 17/11/89 définitive	17	23		Aucune
50.	Accord sur le financement collectif – Islande Genève, 25 septembre 1956 (Doc 9586) Dépositaire : OACI	6/6/58	13	19		Aucune

* Pas en vigueur

ÉTAT DES INSTRUMENTS DE DROIT AÉRIEN INTERNATIONAL (au 20 octobre 2015)						
		Date d'entrée en vigueur	Signatures	Ratifications ou adhésions (et nombre requis pour l'entrée en vigueur, le cas échéant)		Ratifications depuis le 15 mai 2013
51.	Protocole portant amendement de l'Accord sur le financement collectif – Islande Montréal, 3 novembre 1982 Autres amendements en 2008 (incorporé dans le Doc. 9586) Dépositaire : OACI	1/1/83 provisoire 17/11/89 définitive	17	24		Aucune
52.	Accord international sur la procédure applicable à l'établissement des tarifs des services aériens réguliers intra-européens Paris, 16 juin 1987 Dépositaire : OACI	5/6/88	13	15		Aucune
53.	Accord international relatif au partage de la capacité sur les services aériens réguliers intra-européens Paris, 16 juin 1987 Dépositaire : OACI	17/7/88	10	11		Aucune
54.	Accord multilatéral sur les droits commerciaux pour les transports aériens non réguliers en Europe Paris, 30 avril 1956 Dépositaire : OACI	21/8/57	17	21		Aucune
	Accord relatif au Programme international COSPAS-SARSAT Paris, 1 ^{er} juillet 1988 Parties à l'Accord : Participation en qualité : d'État fournisseur du segment sol d'État utilisateur Dépositaire : OACI et OMI	30/8/88	4	26 10		1 retrait

— FIN —

* Pas en vigueur